SZ/SS

IVRY s/SEINE

Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

CIRCULATION

RUE MAURICE GUNSBOURG (V.C.)
Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT qu'une construction d'un immeuble va être entreprise rue Maurice Gunsbourg par la société BJF – 59 rue du Tir – 77500 Chelles, agissant pour le compte d'Hibana – 44 rue de la Bienfaisance – 75008 Paris,

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant la circulation afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes à compter du **1er septembre 2023** à **9 heures** jusqu'au **30 aout 2024** à **18 heures :**

➢ Rue Maurice Gunsbourg

- **Neutralisation partielle de la circulation :** la circulation sera maintenue avec une largeur de 3 mètres minimum,
- **Création d'un passage piéton provisoire** au droit du n°1,
- **Neutralisation du trottoir sur 14 mètres de linéaire** au droit du n°3 : les piétons seront déviés sur le trottoir opposés par les traversées existantes et celle créée provisoirement à hauteur du n°1.

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- RATP,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine bièvre,
- Société BJF – 59 rue du Tir – 77500 Chelles.

FAIT EN MAIRIE, LE 11 AOUT 2023

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation
Guillaume Spiro
Adjoint au Maire

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE 152 (Val-de-Marne)

Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire,
Le Directeur des Espaces Publics

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE 152 (Val-de-Marne)

François Presset

PUBLIE SUR Ivry94.fr
LE 16 AOUT 2023